

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

DECRET N° 93-459 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV

Portant promotion au titre de l'année 1990 de certains Médecins des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Santé Publique) de la République du Congo-en tête :
MOYIKABEKA (Prosper.)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(SAS :

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant Refonte du Statut général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n° 62/130/TF du 09 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/TF du 05 Juillet 1962, relatif à la nomination et à la révocation des cadres de la catégorie A ;
(/u le décret n° 65/44 du 12 Février 1965, abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 63/376 du 22 Novembre 1963, fixant le statut commun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I de la Santé ;
(/u le décret n° 65/170/FP du 25 Juin 1965, règlementant l'avancement des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/496/FP du 05 Juillet 1962, fixant les échelonnements judiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 85/260 du 05 Mars 1985, déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;
(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993, portant organisation des intérieurs des Ministres ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 93-457 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV/S1 du 08/10/1993 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1990 de certains Médecins des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Santé Publique) de la République du Congo et dressant la liste des fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant à l'ancienneté à trois (3) ans- on tête : .

ESSOVIA (Léon Benoît.)

DECRETE :

ARTICLE 1ER : Sont promus aux échelons ci-après au titre de l'année 1990, les Médecins des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) de la République du Congo dont les noms suivent, ACC = Ncant.

AU 6° ECHELON - INDICE 1400

- MOTIKALEKA Prosper; (P/C du 03.12.90) S.O.3. Makoua
- ONEMBA Prosper (P/C du 16.12.90) CM Itoambi
- NGANGOUE (Charles) (P/C du 06.11.90) HAS/PN
- OKEMBA OKAKA (Charlotte) (P/C du 24.11.90) M.D.GOMES
- MBITSI Antoine Mosmin (P/C du 28.11.90) CHU Dilo

AU 7° ECHELON - INDICE 1540

- WAKONDZO (Pascal) (P/C du 03.12.90) Sté Popl
- OPIMBAT (Léon Alfred) (P/C du 10.11.90) MESSRS
- BITOKY née KOYI Yvonne (P/C du 04.12.90) CH Talangaï
- OSSIDI (Jean Pierre) (P/C du 14.12.90) M.D.GOMES
- BILONZA (Solange) (P/C du 03.11.90) CHU Dilo

AU 8° ECHELON - INDICE 1680

- MANIACKY-BIKINDOU (Jean Florent) (P/C du 02.12.90) Sté Kopolou
- SAMBA née IOUAKA (Céline) (P/C du 16.11.90) CM Djambala
- NZABA (Paul) (P/C du 07.12.90) Stago GESPAC
- NGOUALA (Dominique) (P/C du 17.12.90) CH Talangaï
- DOUTOUFOUILAMIO (Mathias) (P/C du 09.12.90) CH Makélékélé

AU 9° ECHELON - INDICE 1820

- BODZONGO (Danase) (P/C du 13.11.90) CHU Dilo

AU 10° ECHELON - INDICE 1950

- ENZANZA (André) (P/C du 14.11.90) ~~CHU Dilo~~
- GOMBE (Charles) (P/C du 16.11.90) CHU Dilo

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Brazzaville, le 08 Octobre 1993

Le Ministre de la Fonction Publique et des Réformes Administratives,

Jean Prosper KOYO

Général Jacques Joachim OPANGO

AMPLIATIONS :

DGFP/DGCA	3
DGB	3
DGCF	1
MSPAS	1
DGSP	10
SERVICES INTERESSES	10
INTERESSES	10
BGG/DC	1
JORC	1
DOSSIERS	1
DGFP/DST	2